



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'enseignement de spécialité de musique au Lycée Ambroise PARÉ (LAVAL)

Le lycée Ambroise PARÉ propose :

- un enseignement optionnel de musique en seconde
- un enseignement de spécialité de musique en première et terminale.

Au lycée Ambroise Paré, l'enseignement de la spécialité (et l'option en seconde) musique constitue le seul enseignement artistique au sein d'un établissement à forte dominante scientifique. Elle offre aux élèves un espace de pratique, de création et de culture musicale, reconnu et soutenu à travers de nombreuses productions et projets.

La spécialité se caractérise par l'accueil d'une grande diversité de profils d'élèves : diversité de parcours musicaux et diversité de niveaux, assumée comme une richesse pédagogique.

Enseignant

Damien MONCEAUX



L'enseignement de spécialité musique

au lycée Ambroise Paré

Locaux et équipements

L'enseignement de la musique s'appuie sur plusieurs espaces identifiés et un équipement complet, adapté à la pratique collective comme au travail de création.

Une salle de classe dédiée permet le travail pédagogique et collectif. Elle est équipée d'un TBI, d'ordinateurs (PC et Mac), d'un système de sonorisation, d'une batterie, d'un clavinova, d'un synthétiseur, d'amplis guitare et basse,

d'un xylophone, de petites percussions, d'un enregistreur numérique, de microphones de qualité, d'iPad, de cartes sons et d'un clavier maître.

Un studio de répétition, accessible hors temps de cours, favorise le travail personnel et en petits groupes : piano acoustique, guitare, amplis, table de mixage, outils de MAO, ordinateur, looper, micro, effets voix et batterie.

La chapelle du lycée, équipée d'un piano quart de queue, accueille ponctuellement répétitions de chorale, concerts et projets spécifiques. Son accès reste limité et réservé principalement aux élèves du cycle terminal.



Salle de musique du lycée

La chorale

La chorale du lycée se réunit chaque jeudi midi (12h30–13h10). Elle rassemble les élèves choristes autour d'un répertoire varié, principalement a cappella.

Ouverte à des élèves extérieurs à l'option et à la spécialité musique, la chorale participe pleinement à la vie culturelle de l'établissement et constitue un espace d'engagement collectif et de diffusion musicale.

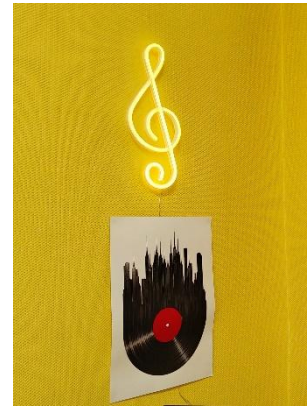
Contrôle continu

Le contrôle continu repose sur une organisation régulière et lisible, avec trois évaluations obligatoires par trimestre :

- un commentaire d'œuvre,
- un contrôle de connaissances,
- une évaluation de pratique musicale.

Les pratiques font l'objet d'une évaluation continue.

L'organisation de l'évaluation avec sa régularité, permet de favoriser la réussite des élèves et de soutenir les apprentissages.



Préparation aux épreuves de spécialité

La préparation aux épreuves du baccalauréat s'inscrit dans un travail hebdomadaire structuré :

- commentaire d'écoute et commentaire comparé,
- étude approfondie des œuvres au programme,
- pratique musicale et travail de création,
- préparation à l'oral de spécialité et au Grand Oral.

Un bac blanc écrit est organisé dans l'établissement. Des oraux blancs de spécialité et de Grand Oral ont lieu sur le temps de cours.

Pour l'oral de spécialité, les élèves réalisent au moins trois créations musicales, accompagnées d'un carnet de bord donnant lieu à une note d'intention. L'évaluation prend en compte la réalisation artistique, la note d'intention et les prestations orales.

Accueil et accompagnement des élèves

La diversité des profils des élèves est pleinement intégrée à la démarche pédagogique. Les contenus et les modalités de travail sont adaptés en fonction des élèves, en privilégiant le travail en groupe, l'échange et l'entraide.

Un tutorat implicite s'installe entre élèves, encouragé dès la classe de seconde. Les élèves sont régulièrement mis au défi afin de progresser sur les plans instrumental, théorique et culturel.

La chorale permet également d'accueillir des élèves extérieurs aux enseignements musique. Ponctuellement, un intervenant du conservatoire de Laval accompagne les projets de pratique en petits groupes.

Recrutement



Studio de travail

Le recrutement des élèves candidats en enseignement de spécialité musique s'effectue sans critère autre que la motivation à faire de la musique, avec le souhait de pouvoir accueillir tous les profils musicaux. Les journées portes ouvertes, organisées début mars, constituent un temps fort pour prendre des informations et se décider.

Les professeurs de collège peuvent aider les élèves et les familles à prendre contact avec monsieur Monceaux pour

toute information sur l'enseignement optionnel en seconde et la spécialité en première et terminale.

Projets artistiques et partenariats

L'année est structurée par de nombreux projets et temps de restitution :

- rentrée en musique,
- concerts de Noël (acoustique à la chapelle et amplifié dans la cour),
- concert annuel autour d'un thème fédérateur,
- concert de fin d'année.

Des projets interdisciplinaires associent musique, arts plastiques et littérature. Les élèves participent également à des sorties culturelles ciblées (concerts spécialisés, voyages à Paris) et à un voyage en Finlande autour du thème « musique et voyage ».



Un équipement riche

La spécialité est en partenariat avec la salle de musiques actuelles Le 6par4.

Poursuites d'études

Les élèves issus de la spécialité musique s'orientent vers des parcours variés : musicologie, histoire de l'art, droit, langues, filière acoustique, lutherie, BTS agricoles, classes préparatoires scientifiques ou médicales...

Cette diversité souligne la place de la spécialité musique comme enseignement structurant, favorisant autonomie, culture artistique et compétences transférables.

Paroles d'élèves – Enseignement de spécialité musique, lycée Ambroise Paré

Un choix qui s'inscrit dans un parcours... ou qui se construit au lycée

A quel moment avez-vous décidé de vous orienter vers un cursus musical au lycée ?

Au collège, je fais de la musique depuis toute petite.

Pour moi aussi, car j'étais dans les classes orchestre de Gorrion.

J'étais en option musique en seconde et c'est là que j'ai eu envie de continuer en spécialité. Le fait de faire de la musique m'a motivée.

Pour d'autres élèves, le choix s'est fait plus progressivement, sans projet très défini au départ, mais avec l'envie d'intégrer une pratique musicale dans le cadre du lycée.

Conseils à un élève qui hésite

Si c'est quelqu'un qui n'a jamais fait de musique, cela sera un peu dur, mais il ne faut pas baisser les bras.

Pour moi qui fais de la musique, cela est évident.

Une élève que je connais est chanteuse, elle n'a pas de connaissances en solfège et elle s'en sort très bien. Elle a une qualité d'écoute musicale et d'écoute dans le travail. Elle a toute sa place dans le groupe, on fait des compos ensemble.

Moi qui n'avais pas ce bagage, il y a des choses faciles et d'autres plus dures, mais globalement ça va. Il y a du vocabulaire à apprendre.

Ça dépend aussi des moments de l'année : on progresse et on avance.

Ce qui plaît dans la spécialité musique

La pratique : c'est le moment où on joue, au sein du cours de musique.

J'aime bien les cours théoriques, même si c'est un peu long, mais ce n'est pas vraiment du solfège, c'est un solfège plus ludique.

C'est l'esprit de la spécialité musique par rapport aux autres spécialités.

Il y a plus d'enjeux artistiques. C'est une spécialité où on fait autant de choses que dans les autres spécialités, au niveau technique et pratique.

Les élèves évoquent aussi les représentations parfois négatives portées par d'autres personnes et associées à la discipline :

Il y a un a priori injustifié. Parfois on nous dit que c'est une spécialité de "chômeurs".

En quelques mots, la spécialité musique au lycée Ambroise Paré

Complet.

Enrichissante.

Bonne ambiance.

Cool de passer un cours ensemble.

Convivialité.

Autres regards d'élèves

Ça changeait des autres spécialités. Il y a des créations qui viennent de nous-mêmes, on est un peu plus libres.

Il faut la prendre : on passe de bons moments. On est peu nombreux, donc on est proches, et le professeur est disponible pour répondre à nos questions.

Concernant les exigences :

J'ai plus de mal sur les commentaires d'écoute, mais ça va, car on s'entraîne beaucoup.

Sur l'équilibre scolaire :

Ça ne prend pas trop de place. C'est important dans notre projet, mais c'est raisonnable.

Ce que la spécialité apporte au-delà de la musique

La confiance en soi : passer devant les gens, même si c'est stressant.

L'imagination, la créativité.

Partager des choses, s'investir pour les autres.

Il y a de l'entraide entre nous.



Projets d'orientation

Je m'imagine professeure des écoles, avec des enfants, et ça pourra m'être utile.

Je pars en B.U.T communication. Je suis DJ à côté, ça m'aide pour mes projets personnels.

Je veux faire un double cursus en langues et au conservatoire supérieur. Ici, on étudie par exemple la musique du Moyen Âge, ce que je n'ai pas ailleurs.

Regard d'une élève de seconde

J'ai pour projet d'être autrice-compositrice-interprète. Je souhaite aller dans des écoles spécialisées. Je suis aussi au conservatoire en cor d'harmonie.

Témoignage d'un ancien élève, aujourd'hui au CRR de Paris

J'ai été élève en CHAM au collège Monod, la spécialité musique représentait une continuité. Au fur et à mesure, j'ai voulu me professionnaliser. Aujourd'hui je suis au CRR de Paris, en orchestration et musique de film.

Il évoque ses hésitations au lycée :

J'ai hésité à garder la spécialité en terminale. J'ai privilégié maths et physique, pour une orientation jugée plus sérieuse, et finalement je suis dans un cursus musical après le bac.

Sur les apports durables de la spécialité :

On a beaucoup travaillé en groupe, avec l'instrument, et fait des recherches en groupe, ce qu'on ne fait pas du tout en conservatoire. Ça m'aide aujourd'hui dans les travaux collectifs au CRR.

Je garde aussi les rencontres que j'ai faites en spécialité.

Il y a des choses complémentaires au conservatoire, et le fait d'avoir des élèves de niveaux très différents est très riche.

Son conseil à un lycéen :

Sur Parcoursup, ça ne change pas grand-chose sur le CV. Mais dans la réalité, ce qu'on apprend en spécialité musique donne une vraie avance sur le travail de groupe dans le supérieur.

Pour conclure :

Je retiens le fait de penser en groupe, le développement de la pensée critique et de l'analyse auditive et musicale ensemble. Pour ceux qui n'étaient pas musiciens au départ, ça nous rapprochait, sans qu'ils se sentent moins bons. Je dirais que c'est vraiment un enseignement complémentaire au conservatoire.